



« Le fonds euro-croissance offre des perspectives plus intéressantes que le fonds en euros classique »

Trois questions à Patrick Lemaire, directeur du développement de L'Unep.



Aujourd'hui, alors que les fonds euros s'érodent, que doit-on privilégier dans un contrat d'assurance-vie ?

Patrick Lemaire : Il faut poser en postulat que l'on reste sur une allocation relativement prudente. Pour remplacer le fonds euros, le fonds euro-croissance nouvelle formule offre des perspectives de performance particulièrement intéressantes. Ainsi, le contrat Unep assuré par PREPAR fixe ainsi un objectif de 150 points de base de plus que le fonds euros, tout en bénéficiant d'une garantie à long terme. La diversification du portefeuille de ce fonds euro-croissance, notamment sur des actions et de l'immobilier, permet de booster la performance classique d'une gestion obligataire.

video:<https://www.mieuxvivre-votreargent.fr/entretien/le-fonds-euro-croissance-offre-des-perspectives-plus-intéressantes-que-le-fonds-en-euros-classique/>

[Visualiser l'article](#)

Ce fonds peut être complété par des actifs immobiliers peu volatils : les OPCV pour ceux qui souhaitent une performance supérieure au fonds euros grâce à une poche immobilière de l'ordre de 60 %, les SCPI ou les SCI pour ceux qui veulent un actif immobilier plus pur, et donc plus performant, avec toutefois un niveau de volatilité raisonnable. A tous ceux qui jouent les Cassandre dans le secteur de l'immobilier, n'oublions pas que le client de cette classe d'actif recherche un rendement locatif le plus stable possible dans la durée et non pas une plus-value à court terme.

La loi Pacte a dépoussiéré le fonds euro-croissance, et le PLF 2021 prévoit une suppression de la taxe euro-croissance. Autant de signaux positifs ?

Patrick Lemaire : Oui, d'autant que le fonds euro-croissance offre des perspectives plus intéressantes que le fonds en euro classique. C'est un support de diversification qui offre deux moteurs de performance pour booster les rendements. Et selon l'horizon de placement, il bénéficie d'une garantie à terme totale ou partielle entre 80 et 100%.

La suppression de la taxe sur la transformation des fonds en euros en fonds euro-croissance de 0,32% était totalement transparente pour l'investissement. Mais on peut dire que cela facilite les transferts du fonds en euros.

La thématique ISR est en plein essor, pourquoi fait-elle sens dans un contrat d'assurance-vie ?

Patrick Lemaire : Les clients n'ont plus confiance dans les marchés actions. Il leur faut des motivations autres que purement financières pour y revenir. C'est pourquoi l'investissement socialement responsable, respectant l'environnement et les valeurs humaines et sociales, trouve de plus en plus sa place dans les allocations d'actifs. Et ce, tant sur des OPCVM détenus en direct que sur des contrats d'assurance-vie.

Au-delà de sa performance, parfois décevante en période de crise, il donne tout son sens à un investissement, plus particulièrement dans le cadre fiscalement avantageux de l'assurance vie.